

PROGRAMME DE RACHAT

Ce formulaire constitue l'annexe 3 de l'instruction AMF n°2005-06 relative aux modalités de déclaration des programmes de rachat des actions propres et des opérations de stabilisation

SIREN : **479 802 365**
Dénomination sociale de l'émetteur : **MARE NOSTRUM** LEI : **9695001D0TLYAWZSX187**
Nature des titres (nom du titre + caractéristiques : ADP, CCI...) : **Actions** Date de début du programme : **20/06/2023**

TABLEAU DE DECLARATION MENSUELLE DES OPERATIONS REALISEES PAR UN EMETTEUR SUR SES PROPRES TITRES

Opérations du mois de : **Juillet 2023**

I. INFORMATIONS CUMULEES

Capital autodétenu de manière directe et indirecte à la date du descriptif (en titres + en pourcentage) :

341 659 / 4,51%

Solde au 30/06/2023, date de la dernière déclaration :

341 659

Nombre de titres achetés dans le mois :

300

Nombre de titres vendus dans le mois :

337

Nombre de titres transférés (1) dans le mois

0

Nombre de titres annulés dans le mois :

0

Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants au cours du mois

0

(1) Exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créances donnant accès au capital...

II. OPERATIONS REALISEES AU COMPTANT

Date de transaction jj/mm/aaaa	Nom de l'intermédiaire	Achat / Vente / Transfert	Nombre de titres	Dont nombre de titres achetés / vendus dans le cadre d'un contrat de liquidité	Cours de la transaction	Montant	Commentaires
7-juil.-23	TSAF	A	1	1	0,70000	0,70	
11-juil.-23	TSAF	V	-1	-1	0,88000	-0,88	
12-juil.-23	TSAF	A	10	10	0,84000	8,40	
13-juil.-23	TSAF	V	-19	-19	0,88000	-16,72	
17-juil.-23	TSAF	A	20	20	0,83500	16,70	
17-juil.-23	TSAF	V	-139	-139	0,88850	-123,50	
20-juil.-23	TSAF	V	-1	-1	0,89000	-0,89	
24-juil.-23	TSAF	A	119	119	0,84180	100,17	
26-juil.-23	TSAF	A	50	50	0,78000	39,00	
27-juil.-23	TSAF	V	-1	-1	0,81000	-0,81	
28-juil.-23	TSAF	V	-176	-176	0,81880	-144,11	
31-juil.-23	TSAF	A	100	100	0,80000	80,00	